

Geirec

Expertise comptable
Audit

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

A C E

**17 RUE LOUISON BOBET
35520 LA MEZIERE**

SIREN : 538.592.593

Forme juridique : SARL

N° TVA : FR00538592593

Bureaux de Rennes

276 rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES Cedex
02 99 86 31 31
rennes@geirec.com

1ter Boulevard de la Boutière
CS 51812
35768 SAINT-GREGOIRE Cedex
02 99 14 33 14
saint.gregoire@geirec.com

geirec.com

Rennes • Saint-Grégoire • Nantes • Lorient • Belle-Île • Concarneau • Vannes/Auray

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 070	10 866	204	3 016
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	20 000		20 000	20 000
Créances rattachées à des participations	175 639		175 639	162 774
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	206 709	10 866	195 843	185 790
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 970		1 970	13 103
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	704 671	5 955	698 716	720 020
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	27 833		27 833	60 809
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	734 474	5 955	728 519	793 932
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	941 183	16 821	924 362	979 722

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	530 000	530 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	53 000	53 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	340 451	425 945
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-56 578	-85 494
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	866 873	923 451
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	52 229	52 407
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 260	3 864
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	57 489	56 271
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	924 362	979 722

Pour copie à la Gérance

2025

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	3	1 121
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3	1 121
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	11 052	12 695
Impôts, taxes, et versements assimilés	1 595	4 329
Salaires	45 330	44 489
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 815	2 815
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	610	443
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	61 402	64 772
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-61 399	-63 650
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 776	11 664
Reprises sur dépréciations et provisions		516 602
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	10 776	528 266
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 955	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	5 955	

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	4 821	528 266
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-56 578	464 616
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		550 110
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-550 110
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	10 779	529 387
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	67 357	614 881
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-56 578	-85 494

Préambule

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :

Décès du co-gérant M. Christophe BARBE en date du 19 janvier 2026.

Autres informations significatives

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode : application d'un nouveau règlement comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC n°2014-03.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation, appliqué de manière prospective, conformément aux dispositions du Plan comptable général.

Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements de comptes non significatifs.

L'application de ce nouveau règlement n'a pas d'incidence sur les méthodes d'évaluation, mais se traduit par des évolutions de présentation des états financiers, conformément aux nouveaux modèles définis par le règlement.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

A C E
Société A Responsabilité Limitée
Capital social : 530 000 Euros
Siège social : 17, rue Louison Bobet
35520 LA MEZIERE
538 592 593 RCS RENNES

RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025
VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter de la manière suivante le résultat déficitaire de l'exercice 2025 s'élevant à (56 578) Euros :

* La totalité au poste "Autres réserves", soit la somme de (56 578) Euros

Total, soit (56 578) Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<u>Exercices</u>	<u>Revenus éligibles à l'abattement</u>		<u>Revenus non éligibles à l'abattement</u>	<u>Total des revenus distribués</u>
	<u>Dividendes</u>	<u>Autres revenus distribués</u>		
31.12.2024	/	/	/	/
31.12.2023	50 000 €	/	/	50 000 €
31.12.2022	50 000 €	/	/	50 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Aurélie BARBÉ
Gérante
(Pour copie certifiée conforme)

Pour copie certifiée conforme
